

ECOLE DE GOLF

145, Chemin du canton

73 800 Les Marches

Tel : accueil 04 79 62 00 49

golfdesmarches@gmail.com

Bottelin Pierrick « pro » 06 22 27 71 96

Inscription 2018- 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Nom des parents : (si différent) : _____

Adresse domicile : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email (parent) 1 : _____

Email (parent) 2 _____

Joindre une photo d'identité ou l'envoyer par mail à : asdugolfdesmarches@gmail.com

Contact téléphone :

Domicile : _____

Père : Bureau _____ Portable _____

Mère : Bureau _____ Portable _____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence – Nom, Prénom, Lien parenté, téléphone) :

Licence : Oui---Non : Numéro de licence : _____

Certificat Médical : Oui – Non

Licence et certificat médicaux sont obligatoires dès la rentrée.

Les certificats médicaux ont une validité de 3 ans mais doivent être validés chaque année, par un questionnaire de santé sur internet (site FFG puis licence puis certificat médical).

L'inscription à l'Ecole de Golf des Marches comprend :

Les heures de cours :

*28 semaines du **samedi 8 septembre 2018** au mercredi 26 juin 2019. L'année golfique se terminera par la fête de l'EDG le samedi 29 juin.*

8 élèves maxi par cours.

Les seaux de balles au practice pendant le cours.

Le prêt de matériel éventuellement.

La licence et l'adhésion à l'association ASGM.

Le passage des drapeaux et des tests de classement.

L'accès gratuit au parcours durant l'année.

Des seaux de balles à tarif préférentiel, en dehors des cours.

Tranches horaires souhaités : (entourer les différentes tranches horaires)

Mercredi matin :

9h30 – 11h

11h – 12h

Mercredi Après Midi:

13h30 -15h

15h -16h

Samedi matin :

10h -11h30

11h30 -12h30

Samedi après -midi :

14H 30 - 16h

***IMPORTANT :** *les tranches horaires proposées sont provisoires et donc susceptibles de changement jusqu'au 30 septembre 2018. L'Ecole de Golf s'efforcera de respecter ces horaires, mais la validation définitive ne pourra intervenir qu'en fonction du nombre d'inscrits par groupe.*

Tarifs :

Tarif « groupe progression » : 1 h de cours par semaine230.00 euros

Tarif « groupe performance » : 1 h 30 de cours par semaine.....330,00 euros

Pour ces 2 groupes, 20% de remise pour le 2^{ème} enfant.

Tarif « groupe performance plus » : 1 h 30 par semaine et 8 heures individuelles.....495,00 euros

Chèques à l'ordre de ASGM, encaissés fin septembre ou en 3 fois si nécessaire.

(Les groupes performance s'entraîneront aussi sur d'autres parcours. Achat de green fees négociés à prévoir.)

Golfiquement

Autorisations Parentales Ecole de Golf des Marches Saison 2018/2019

Autorisation de transports

Je, soussigné(e), responsable légal de l'enfant :

Prénom :

Nom :

autorise mon enfant à participer aux différents déplacements organisés par l'école de Golf des Marches et l'Association Sportive du club dans le cadre d'entraînements, d'animations ou de compétitions de golf. J'autorise l'encadrement responsable à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident demandant une intervention urgente et/ou un transport dans un hôpital ou une clinique.

J'autorise que mon enfant soit transporté par les moyens que l'école de golf des Marches ou L'association Sportive du club auront choisi à leur convenance, et sous la responsabilité des personnes mandatées par l'école de Golf des Marches et/ou l'Association Sportive du Club.

Fait à Les Marches, leen deux exemplaires.

« Lu et approuvé en manuscrit »

Représentant Légal

Président de l'Association Sportive du Golf des Marches

Signature :

Signature :

Autorisation de reproduction de photographies, de capture d'images et d'utilisation de noms

En étant membre de l'école de Golf des Marches, les jeunes sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement ou de compétition golfique. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser la publication de photographies, d'utilisation du nom, et de capture d'images. Ils restent en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment, en adressant un courrier à la direction et à l'Association Sportive du golf des Marches. L'école de Golf et l'association sportive du golf des Marches, seront donc autorisés à reproduire et à diffuser la (les) photographie (s), l'(les) image(s), le(les) nom(s) et prénom(s) de mon enfant lors de son activité d'enseignement ou de compétition golfique et que cette utilisation peut concerner les supports suivants : les site internet du club, la page facebook du club et de l'école de golf, les affiches aux clubs, ou les supports pédagogiques publiés qu'ils soient papiers ou internet. Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion. Cette autorisation est valable pour toute la durée en cours de la saison de l'école de Golf des Marches (septembre à Juin). Elle pourra être révoquée à tout moment.

Fait à Les Marches, leen deux exemplaires.

« Lu et approuvé en manuscrit »

Représentant Légal

Président de l'Association Sportive du Golf des Marches

Signature :

Signature :

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les signataires des présentes autorisent le traitement informatisé des données personnelles de l'enfant par la Fédération Française de Golf et l'école de Golf des Marches, ainsi que l'association sportive du Golf des Marches. Les élèves de l'école de Golf des Marches possèdent un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant et faisant l'objet d'un traitement informatisé par la FF Golf (loi n°78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Ces informations sont destinées à la FF Golf, ses organes internes et ses clubs affiliés et peuvent être communiquées aux partenaires fédéraux. Si le titulaire de l'autorité parentale ne souhaite pas que les coordonnées puissent être communiquées, il doit le signaler par tout moyen écrit à la Direction de l'école de Golf des Marches et à l'Association Sportive du club.

Fait à Les Marches, leen deux exemplaires.

« Lu et approuvé en manuscrit »

Représentant Légal

Président de l'Association Sportive du Golf des Marches

Signature :

Signature :

Formulaire à remettre (dûment rempli et signé) au secrétariat du Golf ou par mail à golfdesmarches.as@gmail.com